

14 janvier 2026

Tensions de l'offre de soins et épidémies : le CHU pleinement mobilisé

Dans un contexte de forte sollicitation du système de santé, le CHU met en œuvre son plan de mobilisation interne de niveau 2 pour continuer à accueillir et orienter efficacement les patients. Grâce à des dispositifs anticipés et à la mobilisation de ses équipes, l'établissement assure la continuité de la prise en charge durant cette période sensible.

Face à la conjonction des épidémies hivernales et de la grève du secteur libéral, le CHU a activé son plan interne de mobilisation « Hôpital en tension » – niveau 2, avec la tenue de cellules de crise dès le début des vacances de fin d'année.

Le CHU avait anticipé cette période grâce à l'activation, dès le mois de novembre, du plan hiver déployé chaque année pour absorber les pics saisonniers.

Par ailleurs, le pic épidémique de la grippe vient d'être franchi, laissant entrevoir une diminution progressive de la pression liée à cette pathologie.

Mesures déployées pour garantir la continuité et la qualité des soins

Afin d'adapter l'organisation hospitalière à la situation actuelle, plusieurs actions ont été engagées :

- augmentation des capacités d'hospitalisation, notamment grâce à l'ouverture d'unités saisonnières ;
- fluidification des sorties, avec :
 - l'organisation des retours à domicile, y compris le week-end,
 - le renforcement des équipes d'HAD pour favoriser les prises en charge à domicile,
 - la reprise plus régulière des sorties vers les services de soins médicaux et de réadaptation,
- renfort de professionnels hospitaliers mobilisés pour absorber l'activité ;
- filtrage des urgences à partir de 18h (dispositif mis en place depuis mai 2023) ;
- une coordination renforcée avec les établissements du territoire (centres hospitaliers de Riom, d'Issoire, de Thiers, d'Ambert et du Mont-Dore) pour fluidifier les parcours des patients entre établissements.

En cas d'indisponibilité de lit dans le service de spécialité requis, le patient peut être temporairement accueilli dans un autre service d'une spécialité différente, après concertation et évaluation médicale. Dans ce cas, la prise en charge reste assurée par l'équipe experte de la spécialité concernée, garantissant un suivi adapté à la pathologie du patient.

Rappel des bonnes pratiques avant de se rendre aux urgences

Afin de réduire le temps d'attente des patients sur les brancards, le CHU rappelle l'importance de composer le **15** avant tout déplacement vers les urgences adultes ou pédiatriques.

La régulation médicale effectuée par les équipes du SAMU permet en effet de :

- évaluer la situation,
- orienter vers une maison médicale de garde,
- proposer une consultation chez un praticien disponible,
- ou diriger vers les urgences si nécessaire.

Communiqué de presse

Avec cette régulation, le CHU n'a pas eu besoin d'étendre le dispositif de filtration déjà en place le soir et le week-end.

Enfin, le CHU n'a pas eu recours à de la déprogrammation en chirurgie.

Les équipes du CHU restent pleinement mobilisées pour assurer la prise en charge de l'ensemble des patients.

Votre santé demeure la priorité du CHU.

CONTACT PRESSE

Alice Papon-Vidal, chargée de communication
04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée
uniquement au service communication via l'adresse suivante :
communication@chu-clermontferrand.fr